

Barème des EPI

Nom :

Prénom :

Classe :

Partie 1 - maîtrise de l'expression orale (50 points)

Compétences en référence à la composante du socle : comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral.

- 1) Qualité de l'expression orale. A - très bonne maîtrise : vocabulaire précis, expression fluide, audible et convaincante. B - satisfaisant : vocabulaire précis, expression fluide. C - fragile : vocabulaire précis. D - insuffisant : vocabulaire confus et imprécis.
- 2) Prise de distance par rapport aux notes écrites. A - très bonne maîtrise : le candidat fait preuve de présence, écoute, distance aux notes, captation du jury. B - satisfaisant : le candidat se détache régulièrement de ses notes, gestuelle expressive. C - fragile : le candidat lit ses notes mais observe par moment son auditoire. D - insuffisant : le candidat lit ses notes (papier ou numérique).
- 3) Réactivité face aux questions. A - très bonne maîtrise : le candidat est à l'aise à l'oral. B - satisfaisant : le candidat répond de manière spontanée. C - fragile : le candidat apporte des réponses partielles. D - insuffisant : le candidat ne répond pas aux questions.

Partie 2 - maîtrise du sujet présenté (50 points)

Compétences en référence aux composantes du socle : 1) les méthodes et les outils pour apprendre ; 2) la formation de la personne et du citoyen.

- 1) Construction de l'exposé. A - très bonne maîtrise : exposé répondant de manière structurée au sujet ; utilisation pertinente d'un support de communication (un produit réalisé, un transparent, un diaporama...) ; ouverture du sujet. B - satisfaisant : exposé répondant de manière structurée au sujet ; possibilité d'un support de communication. C - fragile : exposé répondant au sujet (présentation d'un projet, d'un parcours). D - insuffisant : exposé non structuré et temps de parole non respecté.
- 2) Expression d'un point de vue, d'une opinion, d'une argumentation. A - très bonne maîtrise : le candidat exprime une opinion, argumente, prend en compte son interlocuteur pour participer au débat. B - satisfaisant : le candidat exprime une opinion, argumente sans vraiment débattre. C - fragile : le candidat exprime une opinion sans argumenter. D - insuffisant : le candidat n'exprime aucune opinion et ne sait pas argumenter.
- 3) Les connaissances du candidat. A - très bonne maîtrise : le candidat maîtrise très bien le sujet traité. B - satisfaisant : le candidat maîtrise bien le sujet traité. C - fragile : le candidat ne connaît que partiellement le sujet traité, quelques lacunes. D - insuffisant : le candidat ne maîtrise pas le sujet traité, de nombreuses lacunes.

Le calcul des points (100 points)

Majorité de A : 50 points ; majorité de B : 40 points ; majorité de C : 25 points ; majorité de D : 10 points. **Total des points du candidat : points.**
